



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Infrastructures de transport : liaison ferroviaire, contournement sud d'Auxerre

Question orale n° 481

## Texte de la question

M. Guillaume Larrivé demande à Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, de préciser le calendrier et les modalités de financement des dossiers d'infrastructures de transport indispensables au territoire de l'Auxerrois. D'une part, il regrette vivement qu'un avenant au contrat de projet État-région vienne d'abandonner le projet d'électrification de la ligne ferroviaire Laroche Migennes-Auxerre, au profit d'un hypothétique « train à hydrogène » dont ni le calendrier ni le financement, ni même la faisabilité technique ne sont aujourd'hui connus. D'autre part, il renouvelle sa demande d'une réunion d'arbitrage au ministère des transports pour définir enfin le plan de financement et le calendrier de réalisation du contournement sud d'Auxerre.

## Texte de la réponse

### TRANSPORTS DANS LE TERRITOIRE DE L'AUXERROIS

**Mme la présidente.** La parole est à M. Guillaume Larrivé, pour exposer sa question, n° 481, relative aux transports dans le territoire de l'Auxerrois.

**M. Guillaume Larrivé.** Il y a deux gros dossiers d'infrastructures de transports pour Auxerre, capitale de l'Yonne, sur lesquels j'aimerais que le Gouvernement s'exprime ce matin par votre intermédiaire.

Le premier concerne la modernisation de la liaison ferroviaire entre Laroche-Migennes et Auxerre. C'est un très vieux dossier. La ligne n'étant toujours pas électrifiée, nous avons réussi à inscrire des crédits spécifiques dans le contrat de projet entre l'État et la région, mais votre Gouvernement et l'actuel conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté les ont été retirés par un avenant au contrat. Je le regrette, car j'aurais voulu que cette électrification puisse enfin se faire. Il existe, par ailleurs, un projet de train à hydrogène pour relier Laroche-Migennes et Auxerre, dont j'aimerais que vous précisiez le calendrier, les montants investis et la réalité.

Le second dossier, le contournement sud d'Auxerre, est également une Arlésienne de la vie du département de l'Yonne et de son chef-lieu. Il y a environ 120 millions d'euros à trouver : j'aimerais que les collectivités locales et le Gouvernement cessent le jeu de poker menteur et que l'on précise le calendrier et le plan de financement du contournement sud de la ville.

Il me semble nécessaire qu'une vraie réunion d'arbitrage, présidée par vous ou par la ministre chargée des transports, se tienne avec toutes les collectivités partenaires, pour dire la vérité sur ce qui est fait et ce qui ne l'est pas, pour préciser les montants financiers et le calendrier de réalisation de ces deux projets essentiels pour Auxerre et le département de l'Yonne.

**Mme la présidente.** La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

**Mme Emmanuelle Wargon**, *secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire*. Vous avez interrogé Mme Borne sur la ligne ferroviaire reliant Laroche-Migennes à Auxerre et sur le contournement sud d'Auxerre. Ne pouvant être présente, elle m'a chargée de vous répondre.

Comme vous le savez, le Conseil d'orientation des infrastructures a examiné les projets d'électrification des lignes ferroviaires, notamment entre Paris et Troyes, Laroche-Migennes et Auxerre, Angoulême, Saintes et Royan, et Amiens et Rang-du-Fliers. Il a considéré que, s'il y a tout lieu de continuer à renouveler les caténaires des réseaux électrifiés existants, l'émergence de la technologie propre des trains à hydrogène, encore au stade de l'expérimentation mais qui approche de la maturité, conduit à s'interroger sur l'intérêt qu'il y aurait à poursuivre l'électrification des lignes.

Aussi, le Conseil a proposé d'étudier si la ligne reliant Laroche-Migennes à Auxerre se prêterait utilement à une expérimentation des motorisations à hydrogène et a estimé qu'un soutien de l'État à la démarche de la région Bourgogne-Franche-Comté en faveur du train à hydrogène mériterait d'être examiné. C'est dans ce contexte que le comité de pilotage du 13 juillet 2018 a validé la réorientation du projet, qui n'est pas un abandon, dans le sens d'une telle expérimentation. En parallèle du développement du matériel roulant adapté, les crédits inscrits dans le contrat de plan permettront d'étudier les conditions de déploiement de la solution hydrogène sur cette infrastructure et d'en démarrer la mise en œuvre le moment venu. Évidemment, le projet de train à hydrogène ne sera réalisé que s'il répond aux besoins des territoires et qu'un consensus se crée sur ce sujet.

Concernant le contournement sud de l'agglomération auxerroise, je vous confirme une nouvelle fois la volonté de l'État de mener à bien sa réalisation. Comme vous l'avez mentionné, le coût du projet est estimé à 120 millions d'euros. Actuellement, 4 millions d'euros sont inscrits au contrat de plan entre l'État et la région, destinés à financer des acquisitions foncières et de mener des études complémentaires. En tout état de cause, le plan de financement du contournement sud d'Auxerre sera discuté lors de l'élaboration de la prochaine contractualisation, qui ne pourra manquer de retenir cette opération. La concrétisation de celle-ci nécessitera toutefois une mobilisation forte des collectivités aux côtés de l'État.

**Mme la présidente**. La parole est à M. Guillaume Larrivé.

**M. Guillaume Larrivé**. Madame la secrétaire d'État, je vous remercie de votre réponse. Toutefois, nous devons vraiment avancer – c'est le cas de le dire, s'agissant d'un sujet relatif aux transports. En matière d'électrification de lignes ferroviaires, je connais l'argumentaire que vous avez développé.

Je constate toutefois que certains projets ont avancé dans la région – par exemple entre Belfort et Delle – ou à côté – par exemple entre Troyes et Paris. Malheureusement, le projet auxerrois – pourtant retenu dans le contrat de projet État-région, grâce à François Patriat et plus généralement à la mobilisation des élus – a été abandonné.

Ce qui me rassure moyennement dans votre réponse, madame la secrétaire d'État – pardon de vous le dire si directement –, c'est que, en matière de trains à hydrogène, nous en sommes, si j'ai bien compris, à un stade hyper-expérimental. Il n'existe ni calendrier ni certitude au sujet de la réalisation du projet.

Cela me semble très préoccupant pour Auxerre. C'est pourquoi je me permets d'insister. Il est à tout le moins nécessaire d'organiser, au ministère des transports, une véritable réunion d'arbitrage et de cadrage avec des représentants des collectivités territoriales concernées, lesquelles sont potentiellement financeurs de tels projets, aux côtés du Gouvernement.

## Données clés

**Auteur** : [M. Guillaume Larrivé](#)

**Circonscription** : Yonne (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question** : Question orale

**Numéro de la question** : 481

**Rubrique** : Transports

**Ministère interrogé** : Transports

**Ministère attributaire** : Transports

Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le** : [11 décembre 2018](#)

**Réponse publiée le** : 19 décembre 2018, page 13776

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [11 décembre 2018](#)